

TARIFS au 1^{er} JUILLET 2024

HONORAIRES DE GERANCE

5 à 8 % HORS TAXES MAXIMUM

GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

3 % TTC

VACANCE LOCATAIRE

2.56 % TTC

HONORAIRES PARTICULIERS

Vacation :
représentation (assemblée générale, audience, expertise, ...),
dépôt de plainte, gestion de sinistre, selon l'importance du dossier, minimum 78.00 € HT

Honoraires sur travaux :
Dossier de demande de subvention ANAH,
dossier de demande de travaux exemptés de permis de construire,
selon l'importance du dossier, minimum 315.00 € HT
Pour la gestion financière du dossier, sur le montant total TTC des travaux,
selon l'importance du dossier 3 à 8 % HT

Frais de contentieux,
selon l'importance du dossier, minimum 84.00 € HT

Etat récapitulatif impôt sur le revenu foncier,
selon l'importance du dossier, minimum 70.00 € HT

Permis de louer 80.00 € HT

Fin de mandat de gestion ou de location : Clôture de compte 100.00 € HT

Relevé et gestion de compteurs : 1 compteur 31.00 € HT
chaque relevé supplémentaire : en partie commune 3.00 € HT
en partie privative 6.20 € HT

REMBOURSEMENT DE FRAIS DIVERS

Lettre recommandée, - avec accusé de réception Selon le coût
Relance de loyer 9.00 € TTC
Mise en demeure 22.00 € TTC
Gestion des impayés 45.00 € TTC
Attestation 10.00 € TTC
Photocopies : de 1 à 10 unités, l'unité 0.76 € TTC
les unités suivantes 0.38 € TTC

HONORAIRES DE SYNDICAT

HONORAIRES

par lot principal et par an 195.00 € HT
avec un minimum de 1500.00 € HT

Prise en charge du dossier 500.00 € HT
Droit fixe par lot 30.00 € HT

Diffusion fiche synthétique 15.00 € HT
Diffusion de la copie du carnet d'entretien 15.00 € HT
Diffusion de la copie du diagnostic technique 15.00 € HT
Diffusion règlement copropriété + modificatif 100.00 € HT

VACATIONS

	Heures ouvrables .	Hors heures ouvrables
Responsable ou cadre.....	85.00 € HT	126.00 € HT
Collaborateur.....	53.00 € HT	82.00 € HT
Secrétariat.....	32.00 € HT	48.00 € HT

RECouvreMENT DES IMPAYES

Première relance 9.00 € TTC
Mise en demeure..... 35.00 € TTC
Remise du dossier à l'huissier 240.00 € TTC
Constitution du dossier pour l'avocat 240.00 € TTC
Suivi du contentieux..... au temps passé

MUTATION

Etablissement de l'état daté de l'art.5 du décret du 17.03.1967 380.00 € TTC
Mise à jour de l'état daté 190.00 € TTC
Pré état daté 190.00 € TTC
Copie documents comptables en vue promesse de vente 144.00 € TTC

TRAVAUX

Pour la gestion financière du dossier et sur le montant
total HT des travaux avec d'intervention d'un maître d'œuvre..... 2 à 5 % HT
sans d'intervention d'un maître d'œuvre..... 3 à 7 % HT

RELEVÉ DE COMPTEUR :

1 compteur 31.00 € HT
chaque relevé supplémentaire : en partie commune 3.00 € HT
en partie privative 6.20 € HT

FRAIS DIVERS :

Photocopie : de 1 à 10 unités, l'unité 0.64 € HT
Les unités suivantes 0.32 € HT